



**Commune de VADENCOURT**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**Séance du 30 janvier 2018**



L'an deux mille dix-huit, le trente janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MARIAGE Patrick, Maire.

Etaient présents : CAILLE Vincent, BERTIN Bernadette, CHARUEL Benoît, CHOQUENET Gérard, DROY Séverine, FIEVRE Roseline, MARIAGE Patrick, PAGE Martine, PRUVOT Jacky

Absents excusés :

BAILLEUX Richard qui a donné pouvoir à CHOQUENET Gérard

DUFEUILLE Pascal qui a donné pouvoir à BERTIN Bernadette

LELY Mélanie qui a donné pouvoir à FIEVRE Roseline

QUIRICONI Yannick qui a donné pouvoir à MARIAGE Patrick

Absent : LEBEGUE Jérémie

Monsieur CAILLE Vincent a été élu secrétaire de séance.

Décision d'élection d'un adjoint

A la suite de la démission de Monsieur CAURE Marc de ses fonctions de conseiller municipal et d'adjoint, le conseil municipal peut ou non procéder au remplacement de l'adjoint démissionnaire sans que des élections complémentaires ne soient organisées.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection d'un adjoint pour remplacer Monsieur CAURE.

Décision du rang de l'adjoint à élire

A la suite de la décision de l'élection d'un adjoint pour remplacer l'adjoint aux travaux démissionnaire, il y a lieu de délibérer sur le rang du nouvel adjoint dans l'ordre du tableau.

Le conseil municipal décide que l'adjoint nouvellement élu occupera le troisième rang dans l'ordre du tableau.

Election du 3e Adjoint

A l'issue du 3<sup>e</sup> tour de vote, Monsieur PRUVOT Jacky, ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.



**Commune de VADENCOURT  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
Séance du 30 janvier 2018**



Modification des commissions

Commission d'appel d'offres : Monsieur BAILLEUX Richard passe de suppléant à titulaire en remplacement de Monsieur CAURE

Les autres commissions ne sont pas modifiées.

Paiement des indemnités et des frais et dépens suite à l'affaire commune Vadencourt/ Pruvot

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de Maître LEPRETRE des 15/01/18 et 06/12/17 concernant la prise en charge de frais dans le cadre de l'affaire Commune de Vadencourt/ Pruvot.

Le Conseil Municipal prend acte :

- du décompte des indemnités d'article 700 du Code de Procédure Civile et des frais et dépens mis définitivement à la charge de la commune de Vadencourt dans le jugement du Tribunal de Grande Instance de Saint-Quentin du 14 août 2014 et l'arrêt de la Cour d'Appel d'Amiens du 16 juin 2016, dont le total s'élève à la somme de 4761,23 € TTC .
- de l'information de la SMACL Assurances, assureur de la commune de Vadencourt, sur le fait que ces indemnités et frais ne font pas l'objet d'une couverture d'assurance et demeurent à la charge de la commune de Vadencourt.

Concours des maisons illuminées 2017

Le conseil municipal approuve la liste des prix du concours des maisons illuminées 2017 pour un montant total de 230 €.

Désignation d'un délégué au Syndicat intercommunal des Eaux de Vadencourt et Grand-Verly

Monsieur MARIAGE Patrick explique qu'il y a lieu de désigner un nouveau délégué du conseil municipal au Syndicat intercommunal des Eaux de Vadencourt et Grand-Verly afin de remplacer Monsieur CAURE Marc.

A l'issue du 1<sup>er</sup> tour, Madame BERTIN Bernadette ayant obtenu la majorité absolue des voix a été élue déléguée au Syndicat intercommunal des Eaux de Vadencourt et Grand-Verly.



**Commune de VADENCOURT  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
Séance du 30 janvier 2018**



**Questions diverses :**

- Remarque : le miroir situé dans la rue des Ecoles est à changer
- les 3 vitraux de la nef de l'église de Vadencourt fenêtre sud sont abîmés et risquent de tomber.  
L'Atelier Berthelot sera recontacté.
- Vœux de Monsieur et Madame LEBECQ Jean-Paul
- Vœux du Souvenir Français du Pas-de-Calais
- Information de l'équipe verte pour la reconduction de leurs services en 2018 (chapiteau, espaces verts)
- Relancer l'Adermas pour la sacristie de l'église de Longchamps
- Problème d'écoulement des eaux pluviales devant la maison de Monsieur Lorion Didier, à résoudre
- Prévoir une réunion de travaux prochainement
- Affaire SERRA en cours
- Réhabilitation du bâtiment 15 rue Nicolas Grain : certains travaux sont à finaliser.
- Lignes électriques à démonter chemin de Proix

Séance levée à 20 h 45

Affiché le 01/02/2018

Le Maire

P.MARIAGE